RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00196
Numéro SIREN : 803 443 282
Nom ou dénomination : LOGILAN

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 1469

Société LOGILAN
02200 SOISSONS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 234	10 234				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	53 812	47 300	6 512	13 239	6 727-	50.81-
	Installations techniques, matériel et outillage	6 788	6 788				
	Autres immobilisations corporelles	7 821	6 395	1 426	922	504	54.64
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	78 654	70 716	7 938	14 161	6 223-	43.94-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	140 841		140 841	172 117	31 277-	18.17-
	Autres créances	1 992		1 992	10 133	8 141-	80.34-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	62 349		62 349	61 671	679	1.10
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 843		1 843	817	1 025	125.43
	Total III	207 025		207 025	244 739	37 714-	15.41-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	285 679	70 716	214 963	258 900	43 937-	16.97-

Certifié conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000800 en Euros.

Société LOGILAN
02200 SOISSONS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	117 387	111 797	5 590	5.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253	5 590	5 337-	95.48-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	128 640	128 387	253	0.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	84	84		
	Emprunts et dettes financières diverses	88		88	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 280	57 823	19 544-	33.80-
	Dettes fiscales et sociales	47 872	72 606	24 733-	34.07-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	86 324	130 513	44 190-	33.86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	214 963	258 900	43 937-	16.97-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	86 324	130 513		

certifié conforme

Dossier N° 000800 en Euros.

Société LOGILAN
02200 SOISSONS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	486 904		486 904	560 858	73 954-	13.19-
Chiffre d'affaires NET	486 904		486 904	560 858	73 954-	13.19-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				2 000	2 000-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 380		1 380	
Autres produits			762	1	761	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			489 046	562 860	73 814-	13.11-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				3	3-	100.00-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			223 004	276 901	53 897-	19.46-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 109	4 438	330-	7.43-
Salaires et traitements			196 104	204 452	8 349-	4.08-
Charges sociales			57 539	61 097	3 558-	5.82-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 993	8 721	728-	8.35-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				7	7-	100.00-
Total des Charges d'exploitation (II)			488 748	555 619	66 871-	12.04-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			298	7 240	6 943-	95.89-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 000800 en Euros.

BB certifié conforme

Société LOGILAN
02200 SOISSONS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	298	7 240	6 943-	95.89-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		898	898-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		898	898-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		898-	898	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45	753	708-	94.02-
Total des produits (I+III+V+VII)	489 046	562 860	73 814-	13.11-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	488 793	557 270	68 477-	12.29-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	253	5 590	5 337-	95.48-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

certifie conforme

Dossier N° 000800 en Euros.

LOGILAN

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros

Siège Social : 2 rue des Fondeurs – Zac des Entrepôts 02200 SOISSONS

803 443 282 R.C.S : SOISSONS

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 253 euros en totalité au compte « Autres Réserves ».

L'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

A l'issue de l'opération le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

-	Capital	:	10 000
-	Réserve légale	:	1 000
-	Autres Réserves	:	117 604
-	**Situation nette**	**=**	**128 640**

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, L'Associé Unique a dressé et signé avec le Président le présent procès-verbal.

Le Président de la société LOGILAN

Philippe BONDUELLE

La société DECELECT

Associé Unique

Représentée par son Président

Philippe BONDUELLE

LOGILAN

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros

Siège Social : 2 rue des Fondeurs – Zac des Entrepôts 02200 SOISSONS

803 443 282 R.C.S : SOISSONS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur Philippe BONDUELLE, Président non associé de la société LOGILAN, a conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation de comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 486 904 euros contre 560 858 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 13%.

Cette baisse est lié à l'arrêt de logistique d'un Client.

Activités en matière de recherche et développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détails les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 223 004 euros contre 276 901 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 109 euros contre 4 438 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des traitements et salaires s'élève à 196 104 euros contre 204 452 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 57 539 euros contre 61 097 euros pour l'exercice précèdent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 8 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7 993 euros contre 8 721 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 488 748 euros contre 555 619 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 298 euros contre 7 240 euros pour l'exercice précédent.

En l'absence de résultat financier, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 298 euros contre 7 240 euros pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation du résultat exceptionnel de 0 euros, et de l'impôt sociétés de 45 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 253 euros contre un bénéfice de 5 590 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaitre un bénéfice de 253 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice en totalité au compte « Autres Réserves ».

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies de Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaitre les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, vous aurez à approuver la convention visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé :

- Honoraires facturés par l'associée unique à la Société au cours de l'exercice 2022 au titre des prestations de services fournies pour un montant de 27 763€ HT.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président

Philippe BONDUELLE

